

DEPARTEMENT

YONNE

COMMUNE DE VILLENEUVE-SUR-YONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU C.C.A.S

Nombre de membres		
afférents au Conseil d'administration	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
17	17	15

Séance du 08 avril 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le huit avril à 18 h 00 le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Nadège NAZE, Présidente.

Date de convocation

01/04/2021

Présents : Mme Nadège NAZE, Mme Joan RICHARDSON, M. Eric PEANNE, Mme Christine RINALDI, Mme Audrey LOPEZ, , Mme VEFERT Bernadette, Mme Annick DIMANCHE, Mme DER AGOBIAN Flore, , M. ETIENNE Thierry, M. LUCAS Pierre, Mme LETIN Carole, Mme Lydia HOURLIER, M. Fabrice LOISEAU

Absents excusés :, Mme LEONARD Carole, Mme Marie-Claude FERRET (pouvoir à Mme VELVERT), Mme MOURGUES Josselyne, M. Claude GREMILLET (pouvoir à Mme DIMANCHE)

DELIBERATION N° 2021-04-12 : Approbation du compte de gestion 2020

Objet de la délibération

N° 2021-04-12

Approbation du compte de gestion 2020

Délibération rendue exécutoire par publication le : 27/04/21

Préfecture de l'Yonne-service du courrier

16 AVR. 2021

ARRIVÉE

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) de Villeneuve sur Yonne,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par la Trésorière accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu le rapport du compte administratif de l'exercice 2020,

Après s'être assuré que la Trésorière a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Après en avoir délibéré, par 15 voix pour, le Conseil d'administration - **DECLARE** que le compte de gestion du budget du C.C.A.S. dressé pour l'exercice 2020, par la Trésorière, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

- **ADOpte** le compte de gestion de Madame la Trésorière.

Pour extrait conforme,
Pour la Présidente empêchée,
Le Vice-Président
Fabrice LOISEAU

